

## SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE D'ASBESTOS LUNDI 4 MAI 2020 À 18 H 30 | PAR VIDÉO-CONFÉRENCE

### **UN NOUVEAU JUGE EST NOMMÉ DE FAÇON INTÉRIMAIRE À LA COUR MUNICIPALE**

La Cour du Québec nomme l'honorable Pierre Bordeleau J.C.M. comme juge intérimaire à la Cour municipale d'Asbestos. Son prédécesseur, l'honorable Juge Pierre G. Geoffroy J.C.M., prendra sa retraite en juin prochain à la suite de près de 20 ans comme Juge attitré à Asbestos.

### **NOUVEAU PROGRAMME DE REVITALISATION POUR LA RÉNOVATION DE FAÇADES POUR CERTAINS IMMEUBLES INDUSTRIELS**

Un autre pas de l'avant pour notre développement économique est effectué avec le dépôt d'un projet de règlement afin de mettre en place un programme de subventions qui favoriseront la rénovation de façade pour certains immeubles industriels sur le territoire de la Ville d'Asbestos. L'adoption et l'entrée en vigueur de ce nouveau règlement sont prévus pour juin.

### **RÉFECTION DU BOULEVARD SIMONEAU : ÇA SE POURSUIT!**

En prévision des travaux de réfection du boulevard Simoneau, la Ville doit enregistrer une servitude de passage sur une dizaine de propriétés, et ce, afin de permettre le passage souterrain de fils dans le but d'installer des lampadaires. Tous les propriétaires touchés recevront une compensation de 500\$.

### **SERVICE DE L'INSPECTION : 21 PERMIS ÉMIS MALGRÉ LA PANDÉMIE**

Le service de l'inspection reste actif malgré la pandémie : un total de 21 permis ont été émis en avril à la Ville d'Asbestos ce qui a permis de créer 7 unités de logement supplémentaires.

### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE L'ESCALE**

L'école secondaire de l'Escale procédera à des travaux d'aménagement dans sa cour. Ces travaux toucheront notamment l'aire de circulation des autobus. Des infrastructures scolaires de qualité sont une valeur ajoutée pour la qualité et l'attractivité de notre milieu de vie. C'est pourquoi la Ville d'Asbestos contribuera avec plaisir au projet pour un montant de 7 500\$.

### **SIGNATURE D'UN BAIL DE LOCATION ENTRE LA VILLE D'ASBESTOS ET LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE D'ASBESTOS INC**

Une entreprise en démarrage installera ses activités dans un local appartenant à la Ville d'Asbestos, soit l'espace anciennement occupé par la Régie intermunicipale sanitaire des hameaux. Ce dernier se situe dans le même bâtiment que le garage municipal et l'actuel écocentre. Une annonce officielle concernant la nature de l'entreprise aura éventuellement lieu.

### **PRÊT POUR LES SENTIERS QUATRE SAISONS**

La Ville d'Asbestos a consenti le prêt de 3 300\$ aux Sentiers quatre saisons pour l'achat d'une remorque qui servira à l'entretien du site. Ces sentiers pédestres sont un joyau pour la Ville d'Asbestos et ses citoyens qui peuvent profiter de sentiers de qualité aménagés en plein air.

### **MANDAT À CONSTRUCTION JACQUES BISSONNETTE POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'ÉCOCENTRE**

Le mandat a été octroyé pour la deuxième phase d'aménagement du nouvel écocentre qui consiste à la mise en place de la fondation. Le déboisement et le drainage ont été effectués lors de la première phase l'année dernière. Les coûts de la deuxième phase sont évalués à environ 200 000\$. L'ouverture du nouvel écocentre de la rue Nicolet est prévue pour l'été 2020.